



**POSTAUX
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr

Paris, le 24 Mai 2011



SECTION des SATELLITES

La baisse des salaires comme but (*polyactivité*) La propagande comme moyen (« *En Bureau* ») NE SOYONS PAS DUPES !!!

« EN BUREAU » une feuille de chou supplémentaire de la propagande de La Poste.

En plus de Forum, Jourpost et l'Enseigne, La Poste depuis un an nous envoie à notre domicile un nouveau magazine d'entreprise destiné aux agents des bureaux de Poste. « *En Bureau* » serait selon elle l'expression du personnel sur les problèmes rencontrés dans les bureaux. Chaque article tient sur deux pages. Si sur la première on retrouve des témoignages de collègues mécontents, à juste titre, de leurs conditions de travail, ceux-ci sont contre balancé par la parole de « *collaborateurs* » contents de leur sort et soutenant la politique de l'entreprise. En deuxième page on a droit à l'avis des DET et de La direction de La Poste qui nous expliquent que tout va bien dans le meilleur des mondes. Ces DET qui dans leurs discours ne cessent d'utiliser la formule « *mes agents* » comme si on leur appartenait et de parler de « *mon équipe* » afin de nous faire croire qu'on est tous dans le même bateau. Sauf que comme dans le Titanic, eux sont dans la cabine du pont et nous dans les cales.

En prétendant par ce journal s'adresser et écouter « *ses agents* », La Poste cherche aussi à court-circuiter les organisations syndicales et les CHSCT seuls véritables défenseurs de nos conditions de travail.

Ainsi « *En Bureau* » n'est qu'un élément supplémentaire de la communication interne de La Poste pour faire passer la pilule de son unique stratégie : augmenter ses profits au détriment de nos conditions de travail, de notre santé et de notre pouvoir d'achat.



Polyvalence ou l'art de nous faire travailler plus !

Le sujet est abordé dans le numéro de mai de « *En Bureau* » et les termes récurrents utilisés sont « *monter en compétence* » et « *valorisation du travail* ». Mais sur le terrain, la polyvalence a pour conséquence directe une polyactivité. Avant OTT et ESC, chaque tâche était bien définie en terme d'horaires ou de personnes qui devaient la réaliser, comme le départ ou les instances. Aujourd'hui, plus rien n'est planifié et ces activités se font dans l'urgence et la désorganisation la plus totale. On ne sait plus qui fait quoi et quand, entraînant une flexibilité accrue. Il n'est pas rare que les instances soit traitées entre deux usagers ce qui n'arrange rien à la qualité du travail et nous empêche de souffler un peu dans nos longues journées de travail. C'est la chasse par nos DET et leur adjoint au moindre temps mort en nous obligeant à réapprovisionner les gondoles, s'occuper des automates en panne, voir à passer le balai dans la salle du public.

Ainsi la polyvalence se traduit par une charge supplémentaire de travail. A l'image du service arrière qui a déjà subi la mutualisation de la caisse et de la compta et qui doit aller soutenir les guichets en cas de fort trafic, de manque d'effectif ou pour remplacer les collègues durant leur pause. Et au guichet les dernières conséquences de la polyvalence sont d'ouvrir des comptes, de placer des produits financiers et de vendre des téléphones portables.

.../...

La polyvalence est la conclusion logique des destructions massives d'emplois à La Poste. Toujours moins nombreux pour toujours plus de travail, le guichetier est amené à faire les tâches des postes qui ont été supprimés. La polyvalence déstructure notre cœur de métier qui est le service au public en faisant de nous des vendeurs appréciaient uniquement sur le chiffre qu'ils font. Un DET cité dans l'article résume bien l'objectif de La Poste « être polyvalent c'est aussi être mobile géographiquement et faire preuve de souplesse en terme d'horaire ».

Leur objectif est de nous faire tourner sur les bureaux et de changer nos horaires quand bon leur semble en fonction de leur besoins. Ce même DET reconnaissant « en même temps, il est parfois difficile d'allier vie familiale et polyvalence ». Leur but est de nous faire travailler quand ils veulent et où ils veulent sans se soucier de notre vie privée. Mais avec la CGT et la mobilisation des Postiers et Postières, nous leur montrerons que nous ne sommes pas corvéables à merci.

La reconnaissance, on la veut dans le portefeuille !

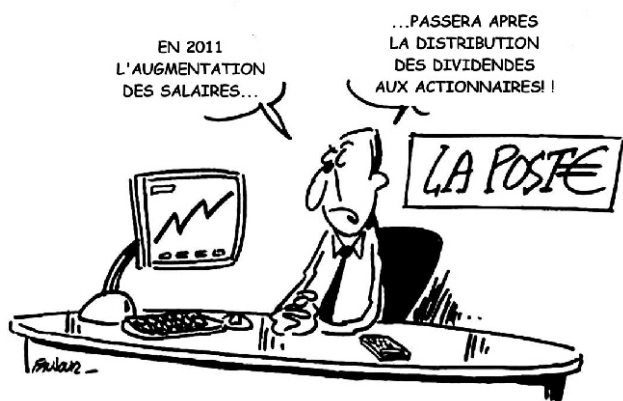
Pour justifier sa politique de polyvalence et la faire accepter, La Poste parle du bout des lèvres de reconnaissance. C'est surtout en mot qu'elle voudrait reconnaître notre travail avec ses termes de communicant « monter en compétence », « valorisation et épanouissement dans le travail », « motivation », « avancement personnel ». Du bla-bla qui ne remplit pas les caddies.

D'un côté la carotte en promettant des II-3 ou des commissionnements à la tête du client, de l'autre le bâton en mettant encore plus de pression sur ceux qu'elle ne juge pas assez polyvalents. Une manière aussi de diviser les collègues au sein des Terrain.

Nous ne pouvons nous contenter de leur aumône avec ces pseudos promotions ou leur ridicule commissionnement.

Les salaires des fonctionnaires vont être gelés pour 2011 et 2012, les salariés ont une revalorisation de 0.6% au 1^{er} avril et 1% au 1^{er} septembre. Alors que les prix des produits courants, de l'énergie et des loyers ne cessent d'augmenter dans des proportions importantes.

La Poste a dégagé 550 millions de bénéfices en 2010 mais n'a reversé que 60 millions aux Postiers avec la prime d'intéressement. Et ce n'est pas les 226 euros de cette prime qui compense notre perte de pouvoir d'achat.



Avec la CGT revendiquons :

- Une mesure immédiate sous forme d'un à valoir mensuel de 300 € nets minimum et de véritables négociations salariales pour l'ensemble du personnel, contractuels et fonctionnaires, avec un salaire de base de débutant à 1 900 € bruts soit 1 600 € nets à La Poste. Le versement d'une prime exceptionnelle de 400 € à tous les personnels du groupe au titre des résultats de 2009 et 2010.
- Le 13^{ème} mois pour tous, la revalorisation du complément Poste.
- La prise en charge de l'intégralité de nos frais de transport pour aller travailler.
- La reconnaissance des qualifications et de l'ancienneté par de véritables promotions, avec le doublement à minima de celles-ci. Un véritable droit à la promotion, non basé sur les compétences, avec possibilité de recours en CAP/CCP.

TOUTES ET TOUS EN GREVE LE 31 MAI !